



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park				
Date	8 septembre 2023	Heure de départ	19 h 10		
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 17 °C)	Vent	7 km/h Nord		
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	12	Courses de qualification	6 AVW	Inscriptions totales	123
Total des paris mutuels	\$ 2,403,170				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Fred Brethour	Andrew Van'tWout	Scott Ksionzyk

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

3 Divisions **Ontario Sires Stakes Grassroots** 5^e Étape
Pouliches ambleuses de trois ans (Courses 2, 8 et 9)

Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés pour les Courses 2 et 3.

Paul Macdonell a été autorisé à se retirer d'une course.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Examen du bris d'allure survenu au #1, "Elsies Delight", dans le dernier droit et à la ligne d'arrivée.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Enquête**

À mi-distance du dernier droit, le #5, "Getting Euchred", (S. Fillion), arrivé en 2^e position, a quitté la rampe depuis le deuxième trou, et le #1, "Glenboro", (T. Cullen), arrivé en 4^e position, était derrière et dans le deuxième chemin.

On a établi que le #5, "Getting Euchred", était dégagé et que le fouet de Fillion n'avait pas touché le #1, "Glenboro".

Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/mXTU2JW9-kk>

James Macdonald a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) de la CAJO, pour ne pas avoir établi une cadence comparable à celui de sa classe, alors qu'il conduisait le #6, "Century Jamila".

Les fractions étaient : 26:1, 57:1, 1:25:4, 1:53:1.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2338782

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #4, "Sea Sand", devra se qualifier pour la performance.

Le cheval a terminé la course distancé.

Course 11 – Le cheval vainqueur, le #4, "Bluemea Kiss", (N. Boyd), est resté sur la rampe et a dépassé le meneur #5, "Takeyourbreathaway", (T. Borth), par l'intérieur. Aucune sanction n'a été imposée au conducteur, Borth, car son cheval était fatigué et déviait visiblement vers l'extérieur dans le dernier droit.

Course 12 – Examen du bris d'allure survenu au #3, "Fiery Shadow", dans le dernier droit.

Le #1, "Caughtyoupeaking", a fait une sortie après le poteau de 1/2 mille et n'a pas terminé la course.

Ce cheval devra se qualifier pour la performance.

Il a été inscrit par le vétérinaire de la Commission sur la liste des vétérinaires à long terme (maladie).

Réclamations :

"Rock And Twist" (1), pour \$ 45,000, entraîneur Carmen Auciello, propriétaire Daniel Sarafian.